

# Élections CAP/CT résultats 2018



Carrière / Missions / Vie au travail

Communiqué

## **SOLIDAIRES** conforte sa place!



Nous y sommes. Enfin, après une semaine de vote débutée le jeudi 29 novembre, les scrutins ont été clos : d'abord ce jeudi 6 décembre en métropole, Antilles-Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon, puis ce vendredi 7 décembre dans nos Outre-Mer des océans Indien et Pacifique.

Les agents étaient amenés à s'exprimer pour élire leurs représentants en Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Comités Techniques (CT), qui auront un mandat de 4 ans (jusqu'en 2022).



#### Une surprise : une participation supérieure aux attentes !

Un scrutin particulier à bien des égards. D'abord sur le mode de scrutin. En effet, hormis le cas de nos collègues du Pacifique continuant à voter avec des bulletins papier et à l'urne, nos collègues ont voté pour la lère fois par voie électronique.

Bon point, au Comité Technique de Réseau (CTR) la participation a été de 76,17 %. Cela est en deçà du taux de 83% de 2014, mais bien supérieur à ce que d'aucuns pouvaient escompter.

Patatras, les agents ont

Il ne faut pas oublier que le recours du gouvernement au vote électronique avait été un choix des plus cyniques, de surcroît assumant surcoût de 600 000 à 800 000 € par rapport au vote « papier »! L'expérimentation en 2014 du électronique vote l'Éducation Nationale avait entraîné une chute de la participation, à seulement 38%, affaiblissant de facto la représentativité syndicale? Une aubaine pour une classe dirigeante voulant s'affranchir des syndicats de salariés et plus largement des corps intermédiaires, pour faire ses réformes passer

montré leur attachement aux diverses instances de représentation du personnel (IRP)! Déjouant les pronostics cyniques aussi bien en CT qu'en CAP! Une mauvaise nouvelle pour un gouvernement envisageant suppression-absorption des CAP par les CT à l'horizon 2022. La preuve que toutes ces instances, leur spécificité, ont leur légitimité pour nos Et collègues. qu'il <u>importe de les garder</u>.

#### Certes, un bémol à ces éléments : la participation diminue selon la catégorie d'appartenance.

Ainsi les agents de la catégorie A+sont ceux qui ont voté le plus (82,2% chez les DSD et 85,98% en IP), suivis de ceux des catégories A (85,20% en IR et 80,79% en inspecteurs), puis B (83,05%), tandis que nos collègues de catégorie C ferment la marche (avec 78,97%).

Le scientifique et philosophe anglais Francis Bacon avait décidément raison : le savoir, c'est le pouvoir ! Il s'agit à chacun de le savoir et le faire savoir. Car <u>la « haute » administration, elle, en sait quelque chose... Ce qui n'est pas sans conséquence sur le résultat de chaque organisation syndicale.</u>

1/2

régressives!

### NOLIDAIRES davantage représentatif!

De ces scrutins, SOLIDAIRES ressort clairement renforcé au niveau national.

Au niveau ministériel, SOLIDAIRES demeure la lère organisation représentative. Ainsi la fédération SOLIDAIRES Finances, avec 29,98 % des voix obtient 5 sièges (sur 15) au Comité Technique Ministériel (CTM), est devant la CGT (24,04%), FO (19,29%), la CFDT-CFTC (17,30%), l'UNSA-CGC (7,63%). Deux autres syndicats non représentatifs, la FSU et la FGAF ferment la marche avec 1,23 et 0,52%.

De fait SOLIDAIRES Finances Publiques et SOLIDAIRES CCRF & SCL sont confortées en tant que 1 ères organisations de leur secteur.

Ce poids permet à SOLIDAIRES d'être l'organisation majoritaire dans la plupart des CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et CDAS (Conseils Départementaux d'Action Sociale) locaux.

En Douane, SOLIDAIRES affermit son implantation, partout où nous sommes présents!

Au Comité Technique de Réseau (CTR, pour l'ensemble de la DGDDI), certes la répartition du nombre de sièges entre les organisations syndicales est inchangée, avec 2 sièges pour chaque organisation: 2 pour la CFDT (alliée à la CFTC), 2 pour la CGT, 2 pour le SNCD-FO, 2 SOLIDAIRES et 2 pour l'UNSA (alliée à la CGC). Néanmoins, avec 18,64%, contre 17,28% en 2014, SOLIDAIRES progresse en pourcentage (+1,36 point). En Douane, la CFDT progresse également, mais suite à son alliance avec la CFTC.

#### **Commissions** Aux **Administratives** Paritaires Centrales (CAPC), SOLIDAIRES demeure représentative dans l'ensemble des catégories, continuant à partager ce trait avec la CFDT et le SNCD-FO.

- Nous avons ainsi:
  - 1 siège en CAPC n°3 (IR),
  - 1 siège CAPC n°4 (inspecteurs),
  - 2 en CAPC n°5 (cat. B), <u>+1 par</u> <u>rapport</u> à 2014!
  - et l en CAPC n°6 (cat. C).

#### Au niveau local, SOLIDAIRES demeure 1 ère organisation dans plusieurs directions:

- Auvergne-Rhône-Alpes,
- CID,
- DNRED,
- DNSCE,
- St-Pierre-et-Miquelon...
- Et nous le devenons en Île-de-France!

#### SOLIDAIRES progresse et consolide manifestement ses positions dans plusieurs autres directions:

- Bourgogne Franche-Comté Centre-Val de Loire,
- Bretagne Pays-de-Loire,
- Direction Générale,
- La Réunion,
- Méditerranée.
- Paris-Aéroports,
- Tandis qu'il faudra composer avec nous en Polynésie-Française!

#### Pour conclure

Ces résultats nous motivent encore plus dans notre combat, à l'heure où la « haute » administration prévoit de casser la Douane et ses agents. Une casse provoquée par :

- d'abord la relance du Projet Stratégique Douanier (PSD) et la mise en place des orientations du Comité d'Action Publique 2022 (CAP 2022),
- ensuite l'amenuisement des perspectives de carrière, aussi bien au niveau des mutations (barème inégalitaire, profilisation des postes, suppression de résidences) que des promotions (disparition des Listes d'Aptitude inter-catégorielles, et réduction en intracatégoriel des promus par Tableau d'Avancement).

Ils nous légitiment dans notre défense d'une certaine vision de la Douane : une administration de protection du corps social, avec un maillage d'implantations sauvegardé au service de nos concitoyens. Ils nous donnent mandat pour demander la réouverture de discussions sur le Règlement Particulier (RP) mutations.

Le vendredi 7 décembre 2018



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes** 

## Résultats des élections aux instances nationales DGDDI 2018

Scrutin	Inscrits	Votants	Taux de Participation	Blancs / Nuls	Suffrages Valablement Exprimés	CFDT – CFTC	CGT	USD – FO	SOLIDAIRES	UNSA – CGC
CITIN II	100.000	100 500	73,49%	7 984	94 809	16404	22796	18292	28420	7233
CTM	139 866	102 793				17,30%	24,04%	19,29%	29,98%	7,63%
CITID	10.000	10.505	76,17%	1 058	11 739	2833	2464	2355	2188	1899
CTR	16 800	12 797				24,13%	20,99%	20,06%	18,64%	16,18%
GIDG I	000	054	00.000/	00	005			130		95
CAPC 1	309	254	82,20%	29	225			57,78%		42,22%
CAPC 2	328	282	85,98%	28	254			173	23	58
CAPC Z	020							68,11%	9,06%	22,83%
CAPC 3	1 351	1 151	85,20%	49	1 102	184	93	537	173	115
0111 0 0	1 001	1 101	03,2070			16,70%	8,44%	48,73%	15,70%	10,44%
CAPC 4	2 155	1 741	80,79%	87	1 654	316	248	588	294	208
Om O						19,11%	14,99%	35,55%	17,78%	12,58%
Total	4 143	3 428 <b>82,74</b> %	82,74%	193	3 235	500	341	1428	490	476
Cat. A	7 140	0 420	02,1470			15,46%	10,54%	44,14%	15,15%	14,71%
CAPC 5	7 574	5 817	76,80%	431	5 386	1442	1378	652	1051	863
CAPC 5						26,77%	25,58%	12,11%	19,51%	16,02%
Total	7 574	5 817	76,80%	431	5 386	1442	1378	652	1051	863
Cat. B						26,77%	25,58%	12,11%	19,51%	16,02%
CAPC 6	4 710	3 273	69,49%	263	3 010	778	765	332	552	583
CAPCO	4 110	0 410	00,40/0	400		25,85%	25,42%	11,03%	18,34%	19,37%
Total	4 710	3 272	3 273 <b>69,49</b> %	263	3 010	778	765	332	552	583
Cat. C	4 110	0 210				25,85%	25,42%	11,03%	18,34%	19,37%
Total	16 427	3 427   12 518   2	76,20%	887	11 631	2720	2484	2412	2093	1922
Général	10 401	12 010	10,2070			23,39%	21,36%	20,74%	18,00%	16,52%

# Résultats des élections aux instances nationales DGDDI 2014

Scrutin	Inscrits	Votants	Taux de Participation	Blancs / Nuls	Suffrages Valablement Exprimés	CFDT – CFTC	CGT	USD – FO	SOLIDAIRES	UNSA – CGC
	149 553 123 9	100 011	82,85%	5 535	118 376	15031	28162	24800	33780	11981
CTM		123 911				12,70%	23,79%	20,95%	28,54%	10,12%
CIED.	16 615	13 817	83,16%	525	13 292	2925	2999	2559	2297	2512
CTR						22,01%	22,56%	19,25%	17,28%	18,90%
CEDC 1	000	007	00.010/	24	233			139		94
CAPC 1	292	257	88,01%					59,66%		40,34%
CAPC 2	303	258	85,15%	15	243		17	162		64
							7,00%	66,67%		26,34%
CAPC 3	1 314	1 176	89,50%	32	1 144	186	108	543	193	114
						16,26%	9,44%	47,47%	16,87%	9,97%
CAPC 4	2 236	1 839	82,25%	55	1 784	378	260	601	303	242
						21,19%	14,57%	33,69%	16,98%	13,57%
Total	4 145	3 530	85,16%	126	3 404	564	385	1445	496	514
Cat. A	1110	0 000	00,1070			16,57%	11,31%	42,45%	14,57%	15,10%
CAPC 5	7 438	6 177	83,05%	243	5 934	1361	1599	821	1048	1105
0111 0 3						22,94%	26,95%	13,84%	17,66%	18,62%
Total	7 438	6 177	83,05%	243	5 934	1361	1599	821	1048	1105
Cat. B						22,94%	26,95%	13,84%	17,66%	18,62%
CAPC 6	4 946	3 906	<b>78,97</b> % 184	184	3 722	863	1063	437	614	745
	1010			101		23,19%	28,56%	11,74%	16,50%	20,02%
Total	4 946	3 906	78,97%	184	3 722	863	1063	437	614	745
Cat. C	1010		20,0279	101		23,19%	28,56%	11,74%	16,50%	20,02%
Total	16 529 13	13 613	82,36%	553	13 060	2788	3047	2703	2158	2364
Général		10 010				21,35%	23,33%	20,70%	16,52%	18,10%